

a

FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration – Quatre-vingtième session
Rome, 17-18 décembre 2003

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À LA

RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

POUR LE

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT RURAL

TABLE DES MATIÈRES

TAUX DE CHANGE	iii
POIDS ET MESURES	iii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
CARTE DE LA ZONE DU PROJET	iv
RÉSUMÉ DU PRÊT	v
NOTE DE PRÉSENTATION	vi
PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL ET LA STRATÉGIE DU FIDA	1
A. L'économie et le secteur agricole	1
B. Données d'expérience	2
C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Mozambique	3
DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME	5
A. Zone du programme et groupe cible	5
B. Objectifs et portée	5
C. Composantes	7
D. Coûts et financement	9
E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes	12
F. Organisation et gestion	12
G. Justification économique	13
H. Risques	14
I. Impact sur l'environnement	14
J. Aspects novateurs	14
TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ	15
QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION	15
 ANNEXE	
RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ	 17

APPENDICES

I. COUNTRY DATA (DONNÉES SUR LE PAYS)	1
II. PREVIOUS IFAD FINANCING IN MOZAMBIQUE (PRÊTS ANTÉRIEURS DU FIDA AU MOZAMBIQUE)	2
III. LOGICAL FRAMEWORK (CADRE LOGIQUE)	3
IV. ORGANIGRAMMES (ORGANIGRAMMES)	8

TAUX DE CHANGE

Unité monétaire	=	Metical (MZM)
1,00 USD	=	MZM 23 200
1 000 MZM	=	0,043 USD

POIDS ET MESURES

Systeme métrique

SIGLES ET ACRONYMES

AEC	Association d'épargne et de crédit
AFR	Association de financement rural
BAfD	Banque africaine de développement
COSOP	Exposé des options et stratégies d'intervention par pays
FARE	Fonds d'appui au développement économique
MPF	Ministère de la planification et des finances
NORAD	Agence norvégienne de développement international
ONG	Organisation non gouvernementale
PAFR	Programme d'appui à la finance rurale
PAMA	Programme d'appui aux marchés agricoles
PARPA	Plan d'action national de lutte contre la pauvreté
PROAGRI	Programme d'investissement dans le secteur agricole
PTBA	Programme de travail et budget annuel
S&E	Suivi et évaluation
UGP	Unité de gestion du programme
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE
Année budgétaire

1^{er} janvier – 31 décembre

CARTE DE LA ZONE DU PROGRAMME



Source: FIDA

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE

PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT RURAL

RÉSUMÉ DU PRÊT

INSTITUTION INITIATRICE:	FIDA
EMPRUNTEUR:	République du Mozambique
ORGANISME D'EXÉCUTION:	Ministère de la planification et des finances
COÛT TOTAL DU PROGRAMME:	34,31 millions de USD
MONTANT DU PRÊT DU FIDA:	6,65 millions de DTS (équivalant approximativement à 9,46 millions de USD)
CONDITIONS DU PRÊT DU FIDA:	40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an
COFINANCEURS:	Banque africaine de développement (BAfD)
MONTANT DU COFINANCEMENT:	Prêt BAfD: 16,35 millions de USD Don BAfD: 5,45 millions de USD
CONDITIONS DU COFINANCEMENT:	Parallèles
CONTRIBUTION DE L'EMPRUNTEUR:	1,94 million de USD
CONTRIBUTION DES BÉNÉFICIAIRES:	270 000 USD
CONTRIBUTIONS DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES:	830 000 USD
INSTITUTION CHARGÉE DE LA PRÉÉVALUATION:	FIDA
INSTITUTION COOPÉRANTE:	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)

NOTE DE PRÉSENTATION

Le programme. Le programme d'appui au financement rural a pour but de contribuer à la croissance économique et à l'éradication de la pauvreté en améliorant les conditions de vie des ménages ruraux ainsi que la viabilité des entreprises rurales du Mozambique. Dans cette perspective, figurent au premier plan les objectifs du programme consistant à améliorer l'accès durable aux services financiers de la part des pauvres en milieu rural, qu'il s'agisse de particuliers, de groupes ou d'entreprises, parallèlement à la création d'un contexte institutionnel et politique propice au développement et à la fourniture durable de services financiers ruraux.

Qui sont les bénéficiaires? Près des deux tiers de la population du Mozambique vivent en zone rurale dont, selon les estimations, plus de 80% dans la pauvreté absolue. Leur catégorie englobe tout un éventail de sous-groupes, qui se distinguent en fonction de leur statut social et de leur activité économique. On y trouve notamment des cultivateurs pratiquant l'agriculture de subsistance et au revenu, dans le meilleur des cas, pratiquement négligeable, des cultivateurs implantés de façon plus stable dans des exploitations satellites, mais aussi des exploitants commerciaux détenteurs de petites parcelles jouxtant des zones périurbaines; les commerçants, eux, vont des petits marchands de village dont les ressources restent modestes aux négociants généralement mieux nantis implantés dans les centres urbains; la catégorie comprend également des pêcheurs artisans, qui assurent leur subsistance en se louant comme membres d'équipage à des particuliers propriétaires de deux ou trois embarcations. C'est à cette vaste gamme de bénéficiaires que le programme d'appui au financement rural se propose d'apporter un appui, venant ainsi en aide à un bassin de clientèle composé de 124 000 ménages pauvres.

Pourquoi sont-ils pauvres? En dépit de la pauvreté très largement répandue au Mozambique, le pays recèle un grand potentiel de développement et les terres y abondent. Le dénuement des régions rurales s'explique par l'isolement géographique, les carences de l'infrastructure physique et sociale, ainsi que l'accès insuffisant aux biens et services. Les fournisseurs d'intrants, lorsqu'ils existent, sont rares; les marchés pour l'écoulement des produits de l'agriculture sont distants, peu fiables et guère concurrentiels; les services financiers et les biens de consommation n'ont pas vraiment fait leur apparition; enfin, les liens commerciaux sont difficiles à établir.

Que peuvent-ils attendre du programme? Les quatre composantes du programme produiront leurs effets au niveau des politiques, de l'organisation et de la communauté. S'agissant des politiques, le programme mettra sur pied, au sein du Ministère de la planification et des finances, une unité de soutien des politiques du secteur financier rural et il alimentera un dialogue constant entre les parties prenantes en créant un forum sur le développement rural et en élaborant un document cadre en vue d'une politique stratégique tournée vers le financement du secteur rural. Parallèlement, le programme appuiera les institutions et les organisations favorables aux pauvres des campagnes en renforçant les capacités de la Banque du Mozambique (BOM), en créant une nouvelle institution de soutien du secteur financier rural et en appuyant l'Association des institutions de microfinance. Outre les efforts d'amélioration du contexte macroéconomique où opère le financement rural, le programme apportera une aide directe aux ménages ruraux pauvres par le biais d'activités génératrices de revenus: prêts aux investissements, amélioration des intrants et des entreprises rurales, enfin, renforcement des actifs et de l'épargne. Le programme d'appui au financement rural adoptera et conduira des démarches novatrices et rationalisées pour la fourniture aussi large que possible de services financiers aux régions rurales, en privilégiant les femmes et les jeunes.

Comment les bénéficiaires participeront-ils au programme? Les bénéficiaires participeront à la planification et au suivi des activités du programme tout en y prenant part. À partir du stade de l'enquête de référence, les communautés seront engagées dans la détermination des besoins et la recherche de solutions appropriées. Les catégories très pauvres recevront l'appui de programmes d'épargne et de crédit autogérés. Par ailleurs, la présence active des femmes et l'incorporation de conditions ayant pour effet d'encourager un accès équitable aux activités du programme et à ses avantages auront pour effet de promouvoir la parité hommes-femmes.

RAPPORT ET RECOMMANDATION DU PRÉSIDENT DU FIDA
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT UNE PROPOSITION DE PRÊT À
LA RÉPUBLIQUE DU MOZAMBIQUE POUR LE
PROGRAMME D'APPUI AU FINANCEMENT RURAL

J'ai l'honneur de présenter le Rapport et recommandation ci-après concernant une proposition de prêt à la République du Mozambique d'un montant de 6,65 millions de DTS (équivalant approximativement à 9,46 millions de USD) à des conditions particulièrement favorables, en vue de contribuer au financement du Programme d'appui au financement rural. Le prêt aura une durée de 40 ans, y compris un différé d'amortissement de 10 ans, avec une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Il sera administré par le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) en tant qu'institution coopérante du FIDA.

PREMIÈRE PARTIE – L'ÉCONOMIE, LE CONTEXTE SECTORIEL
ET LA STRATÉGIE DU FIDA¹

A. L'économie et le secteur agricole

1. Le Mozambique, avec une population qui se chiffre à 18,3 millions d'habitants dont 80% vivent en zone rurale, reste l'un des pays les plus pauvres du monde, puisqu'il occupe le 170^e rang sur un total de 173 pays recensés à l'Indice de développement humain². Alors que près de 70% de sa population vivent en deçà du seuil de pauvreté, le pays possède un riche patrimoine de ressources sous-exploitées. Au cours des dernières années, la pacification du pays et l'adoption de meilleures politiques, parallèlement à l'augmentation des investissements étrangers et à la poursuite de l'aide extérieure, ont contribué à stimuler la performance économique. Le gouvernement se montre déterminé à maintenir la rigueur financière, à améliorer les conditions propices à l'expansion du secteur privé et à promouvoir le développement d'une base solide pour les exportations à travers des politiques libérales de commerce et d'investissement. Citons, parmi les principaux éléments de la stratégie gouvernementale: l'augmentation de l'épargne publique par le biais de la mobilisation des recettes en prenant appui sur un élargissement de l'assiette fiscale et la rationalisation des dépenses; la poursuite de l'efficacité dans les opérations du secteur public; le renforcement du système financier; l'introduction d'une réforme législative visant à renforcer la sécurité économique et à réduire le coût des activités d'entreprise; enfin, la mise en oeuvre de programmes sociaux et sectoriels.

2. **Le paysage rural.** L'économie rurale est dominée par l'agriculture paysanne et la pêche artisanale, lesquelles, en dépit d'un potentiel élevé, se caractérisent par la faiblesse des rendements, si bien que la plupart des ménages concernés se trouvent pratiquement réduits au niveau de subsistance. Face à ce tableau général, la présence de partenaires commerciaux de grande envergure et d'importantes installations portuaires en eaux profondes a entraîné un développement accéléré le long de trois couloirs principaux de transport, parallèlement à la création de petites et moyennes entreprises et à l'intensification de la production agricole. Tous ces facteurs contribuent à élargir le champ offert à la fourniture de services de soutien technique et financier. Le paysage rural présente une autre caractéristique de premier plan, à savoir la présence d'importantes exploitations agroalimentaires incluant le volet de transformation. Cependant, cette évolution marquée de l'économie au cours des dernières années laisse une tranche importante du pays en marge de l'économie de marché. Une bonne

¹ Voir l'appendice I pour de plus amples informations.

² Rapport sur le développement humain, PNUD 2002.

part des communautés ainsi que des intermédiaires commerciaux des régions rurales n'ont qu'une connaissance limitée des méthodes de commercialisation et ne possèdent guère les qualifications permettant d'y prendre part de façon efficace. La quasi-totalité des marchands implantés dans les villes, hormis quelques privilégiés, n'ont guère accès aux investissements ni aux autres services financiers. Cette situation évolue toutefois de façon graduelle à mesure que s'étend le réseau routier et que, grâce à un meilleur accès, les activités organisées de commercialisation pénètrent les régions éloignées tandis que se renforce peu à peu le réseau de services au niveau des districts.

3. **Le secteur financier rural.** Le secteur financier, de même que les prestations qu'il est en mesure d'offrir, reflètent le caractère sous-développé et sous-monetisé de l'économie nationale. Les institutions relevant du cadre formalisé, notamment les banques commerciales, opèrent quasi exclusivement dans les agglomérations urbaines d'une certaine dimension et la majeure partie de leurs activités se concentrent autour de Maputo. Avec la privatisation du secteur bancaire et l'accroissement de la propriété étrangère, le nombre des succursales bancaires rurales est en déclin. Afin de combler le vide créé par l'absence de banques commerciales, des efforts ont été entrepris pour étendre la fourniture de services financiers élémentaires dans les zones rurales, par le biais de fonds gouvernementaux de développement et d'organismes spécialisés de crédit. En dépit de la croissance impressionnante enregistrée au cours des dernières années, le secteur de la microfinance demeure restreint et orienté de façon quasi exclusive vers les zones urbaines. Les politiques actuelles concernant le secteur rural tiennent dûment compte du fait qu'il est essentiel, si l'on veut améliorer la productivité et l'efficacité des opérateurs ruraux, de leur offrir un accès aux services financiers afin qu'ils puissent investir ou tout au moins faire face aux urgences au niveau des ménages. Le développement des activités des petits agriculteurs, éleveurs et pêcheurs, entraîne une intensification du coefficient de capital; de ce fait, l'on voit se développer la demande pour une large gamme de services financiers en matière d'épargne, d'investissement et de crédit pour capitaux de fonctionnement, mais également en matière d'assurance, de prêts facilitant la consommation et de transferts de fonds. L'existence de tels services ne peut manquer d'influer fortement sur la création de revenus et, mieux encore, sur la sécurisation des modes de vie. À mesure que s'élargissent les créneaux de commercialisation, notamment par le biais de meilleurs réseaux d'infrastructure et d'une ramification plus fine des marchés, la viabilité des investissements sous forme de nouvelles technologies et d'intrants améliorés progresse elle aussi, avec comme corollaire une demande accrue de financements solvables émanant de petits agriculteurs et de pêcheurs artisanaux.

B. Données d'expérience

4. Le projet de pêche artisanale de Nampula a permis de tirer des enseignements, d'ordre pratique en particulier, dans trois domaines. En premier lieu, l'adoption d'approches nouvelles sur une échelle restreinte a contribué à éviter les erreurs coûteuses, tout en aidant à la mise au point d'interventions durables. En deuxième lieu, cette démarche a démontré qu'il convient de laisser le secteur privé et les forces du marché impulser les initiatives en matière de développement. Troisièmement, elle a illustré la popularité, parmi les catégories rurales, de la version améliorée du modèle représenté par la coopérative communautaire d'épargne et de crédit. Ajoutons que cette initiative a eu un premier impact positif, puisqu'elle a introduit la culture de l'épargne et du crédit dans les communautés rurales tout en conférant davantage d'autonomie économique et sociale aux catégories défavorisées. Quant au Projet de développement agricole de Niassa, il a illustré le fait que l'implantation d'institutions classiques de microfinancement se révèle souvent coûteuse dans les campagnes du Mozambique, et qu'elle tend à déboucher sur des mécanismes institutionnels d'une durée, d'une portée et d'un impact très limités. Le FIDA a pu observer, à partir de l'application du Programme d'investissement dans le secteur agricole (PROAGRI), de portée nationale, ainsi que du projet de soutien PAMA³, que sous réserve de créer le cadre institutionnel approprié, le gouvernement peut contribuer de façon importante à rationaliser et à rendre plus efficace le soutien apporté par les donateurs. Enfin,

³ *Programa de Apoio aos Mercados Agrícolas* (Programme de soutien aux marchés agricoles)

l'expérience acquise lors d'interventions antérieures du FIDA a démontré que l'évolution rapide du cadre économique et institutionnel exige la mise au point de programmes souples et adaptables. Ainsi, il y a lieu d'incorporer à ces initiatives un mécanisme de rétroaction permettant aux gestionnaires des programmes de faire régulièrement le point des progrès accomplis et de modifier les procédures, les approches et les programmes de travail en conséquence.

C. Stratégie de collaboration du FIDA avec le Mozambique

5. **La politique du Mozambique en matière d'éradication de la pauvreté.** Le plan d'action national de lutte contre la pauvreté absolue (PARPA)⁴ fournit au Mozambique un instrument de planification allant du moyen terme au long terme en vue de réduire la pauvreté par le biais de l'allocation de ressources publiques; ce document constitue le cadre directeur au sein duquel se déroulent les initiatives de développement du pays. Le PARPA vise à réduire la pauvreté absolue en partant du niveau de 70%, enregistré en 1997, pour atteindre moins de 50% d'ici 2009. Pour ce faire, on s'efforcera d'encourager la stabilité économique et la croissance à base élargie; d'améliorer l'accès à l'enseignement, à l'eau, aux services de santé et aux installations sanitaires; de développer l'infrastructure rurale; de promouvoir l'emploi ainsi que le travail indépendant; d'assurer la protection des groupes vulnérables; enfin, d'encourager les initiatives nouvelles afin d'obtenir une offre accrue de services financiers dans les zones rurales. Précisons que, même s'il est fait mention du secteur financier rural, aucune stratégie, aucun plan ni "perspective d'action" ne sont proposés dans le plan d'action.

6. **La stratégie opérationnelle du FIDA au Mozambique** a pris la forme d'une participation au PROAGRI, parallèlement à une collaboration avec le gouvernement et avec d'autres donateurs à l'élaboration de programmes visant à réduire les entraves au développement rural qui échappent au domaine d'action du PROAGRI. Ainsi, l'inadéquation des services financiers ruraux pose un grave problème pour les initiatives visant à mieux ramifier le marché en vue d'une meilleure commercialisation, de même que pour l'expansion des petites et moyennes entreprises et, de façon plus générale, pour la croissance des secteurs agricole et des pêches ainsi que de l'économie rurale. Le gouvernement, qui assume son rôle en matière d'impulsion principale de l'expansion du secteur, est prêt à piloter ce mouvement. L'importante décision prise en la matière coïncide avec l'engagement du FIDA à l'égard des services financiers ruraux et des initiatives connexes de développement, tel qu'illustré dans sa nouvelle stratégie pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe et dans son Exposé des options et stratégies d'intervention par pays (COSOP)⁵ pour le Mozambique. On trouve, dans le premier de ces deux documents, quatre démarches stratégiques: i) la promotion de réseaux commerciaux efficaces et équitables; ii) le développement de systèmes financiers ruraux; iii) l'amélioration de l'accès aux ressources en terres et en eaux et leur meilleure gestion; et iv) la création d'une meilleure base de connaissances, d'information et de technologie. Le COSOP, qui traite de façon spécifique des initiatives du FIDA au Mozambique, met en relief les aspects suivants: i) la commercialisation et la collaboration avec le secteur privé, tant pour les marchés ruraux que pour les services financiers; ii) l'habilitation des pauvres des campagnes à augmenter leur productivité ainsi que leurs actifs; et iii) l'utilisation d'une démarche à caractère programmatique plutôt que basée sur un projet, de manière à encourager la participation des autorités gouvernementales et du secteur privé dès l'étape de la conception et à promouvoir la participation d'autres organismes de financement et donateurs.

⁴ Le PARPA a été ratifié en avril 2001 et entériné par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en septembre 2002, en tant que document de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) du Mozambique.

⁵ Le document de stratégie régionale pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe a été établi en décembre 2001, et le COSOP en septembre 2001.

7. **Activités des autres principaux donateurs.** Au cours des cinq dernières années, un certain nombre d'initiatives prises par les donateurs sont venues appuyer l'expansion des services financiers au Mozambique. C'est ainsi que l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) a ouvert une ligne de crédit de 25 millions de USD en faveur des entreprises touchées par les inondations dans les secteurs de l'industrie, du bétail, de l'agriculture et des pêches. Dans le même ordre d'idée, le Gouvernement italien a financé, à hauteur de 2,1 millions de USD et par le biais de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un programme de prêts à des conditions préférentielles à l'intention des professionnels de la pêche. Ces dernières années, outre le fait que la majorité des interventions des donateurs étaient tournées vers les services de microfinancement, nombre de ces derniers ont également reçu un appui en provenance du Mécanisme de microfinancement du Mozambique ainsi que du Programme MicroStart.⁶ Étant donné que ni les institutions de microfinancement ni les banques commerciales n'opèrent dans les districts ruraux, les donateurs ont utilisé le seul canal institutionnel disponible pour promouvoir le marché du crédit rural, à savoir les institutions de financement du développement. Ainsi, une prochaine initiative de USAID procédera à la mise sur pied d'un centre de promotion du financement rural à base privée. En outre, un projet quadriennal appuyé par plusieurs donateurs en vue du développement des activités d'entreprise (PODE)⁷ permet d'obtenir un soutien aux petites et moyennes entreprises par le truchement des banques commerciales.⁸ L'Union européenne, de même que Irish Aid, subventionnent une initiative d'un montant de 3,0 millions de USD pour le développement des intermédiaires financiers dans les régions rurales du Mozambique avec, comme bénéficiaire, l'Association pour le développement rural du Mozambique et le Bureau d'appui aux petites entreprises. Toutes les parties prenantes, dont les principaux donateurs, ont été consultées à l'étape de la conception et leur engagement se maintiendra par le biais de partenariats de mise en oeuvre, à savoir le Forum sur la finance rurale et le Groupe de coordination des donateurs.

8. **Raison d'être du programme.** S'il est vrai que quelques initiatives importantes ont été prises dans le domaine du financement rural, elles ne se sont pas inscrites dans un cadre global de planification et d'orientation. C'est pourquoi elles n'ont guère obtenu d'effet d'impulsion et sont demeurées limitées, tant dans leur objet que dans leur rayon d'action. Le surcroît de capacité locale créé par ces initiatives est resté mince, et les organismes concernés ont rarement été en mesure de réaliser des opérations financièrement viables et durables. Si l'on veut véritablement créer un effet d'entraînement dans le secteur financier rural, il ne faut pas se contenter d'actions éparées et fragmentaires, mais au contraire lancer avec détermination un programme ambitieux assurant une cohésion entre les principaux acteurs et doté des ressources nécessaires pour produire l'effet désiré. Le Programme d'appui à la finance rurale (PAFR) constituera une réponse pertinente à ce défi, faisant écho aux politiques gouvernementales visant à stimuler le secteur rural grâce à une offre perfectionnée de services de soutien. En effet, l'amélioration des disponibilités des services financiers, en fournissant aux opérateurs un soutien privilégiant l'industrie naissante, est parfaitement conforme à l'approche axée sur le marché adoptée par les autorités gouvernementales en matière de développement économique. Il en va de même pour l'élaboration d'un cadre approprié de planification et de direction qui, associé au renforcement des capacités, viendra sous-tendre d'autres initiatives gouvernementales tournées vers le développement.

⁶ Cofinancé par le Fonds des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour le développement et la Banque africaine de développement.

⁷ Le PODE est financé par la Banque mondiale, l'Agence norvégienne de développement de la coopération, l'Union européenne, et le Département du développement international (Royaume-Uni).

⁸ Des organismes non bancaires de crédit au développement y ont également été admis récemment.

DEUXIÈME PARTIE – LE PROGRAMME

A. Zone du programme et groupe cible

9. Il n'est pas facile d'identifier des groupes cibles spécifiques pour des programmes cadres tels que le PAFR. Cependant, il importe de veiller à ce que soit atteint l'objectif du programme touchant le développement, à savoir l'éradication de la pauvreté en zone rurale.

10. **Ciblage de la zone d'intervention.** Pour être efficace, le programme doit se concentrer sur les régions du pays présentant un avantage comparatif pour la mise en oeuvre des initiatives proposées en matière de financement rural. Dans le contexte du dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion, ce sont les zones rurales les plus dynamiques qui offrent les meilleures perspectives, du fait de leur potentiel productif élevé, des bonnes conditions d'accès et d'une activité plus intense au niveau du commerce, des entreprises et de l'économie en général. On est fondé à penser que l'arrière-pays des principaux centres urbains, de même que les régions encadrant les trois grands couloirs commerciaux – Maputo, Beira et Nacala – offriront les meilleures plates-formes aux demandes de soutien de la part du programme.

11. **Le groupe cible.** Malgré les taux de croissance économique impressionnants enregistrés au Mozambique, la pauvreté y demeure aiguë et très répandue. Selon les statistiques gouvernementales, plus de 70% de la population nationale vit dans la pauvreté absolue⁹, et la pauvreté est plus accentuée dans les campagnes que dans les villes. Or, près des deux tiers de la population nationale sont constitués de ruraux, dont plus de 80% sont considérés comme soumis à la pauvreté absolue. Cette catégorie englobe tout un éventail de sous-groupes, qui se distinguent en fonction de leur statut social et de leur activité économique; on y trouve notamment des cultivateurs pratiquant l'agriculture de subsistance et dont le revenu monétaire est inexistant ou pratiquement négligeable, des cultivateurs implantés de façon plus stable dans des exploitations satellites, mais aussi des cultivateurs commerciaux détenteurs de petites parcelles jouxtant des zones périurbaines; les commerçants, eux, vont des petits marchands de village dont les ressources restent modestes aux négociants généralement mieux nantis implantés dans les centres urbains; mais la catégorie comprend également des pêcheurs artisans, qui assurent leur subsistance en se louant comme membres d'équipage à des particuliers propriétaires de deux ou trois embarcations. C'est à cette vaste gamme de bénéficiaires que le programme d'appui au financement rural se propose d'apporter un appui direct aussi bien qu'indirect.

B. Objectifs et portée

12. **L'objectif du PAFR en matière de développement** est de contribuer à la croissance économique et à l'élimination de la pauvreté en améliorant les conditions de vie des ménages pauvres ainsi que la viabilité des entreprises dans les régions rurales du Mozambique. Une place centrale revient, dans une telle initiative, aux objectifs du PAFR visant à offrir aux particuliers pauvres, aux groupes vulnérables et aux entreprises naissantes des secteurs ruraux un accès durable aux services financiers, parallèlement à la création d'un cadre institutionnel et stratégique propice au développement et à la fourniture durable de services financiers ruraux, afin d'améliorer les perspectives économiques et le revenu des catégories démunies.

13. L'on attend du programme qu'il donne les résultats suivants:

⁹ Le gouvernement définit la pauvreté absolue comme étant "un revenu insuffisant pour satisfaire les besoins nutritionnels élémentaires ou les exigences minimales en calories". (Gouvernement du Mozambique, Document de stratégie de réduction de la pauvreté, 2001-2005).

- a) le financement d'un nombre accru d'activités génératrices de revenu et d'entreprises rurales, l'élargissement du volume des échanges, l'intensification des investissements et l'amélioration des intrants utilisés par l'agriculture, l'élevage et les pêches;
- b) la création et l'accumulation accrue d'actifs et d'épargne au sein des communautés rurales, y compris par les membres pauvres de la société, tels que les femmes et les jeunes;
- c) l'adoption d'approches novatrices pilotées et rationalisées en vue de fournir, sur une base élargie, des services financiers dans des régions rurales comprenant les zones littorales, en privilégiant un meilleur accès à de tels services pour les pauvres, les femmes et les jeunes;
- d) la création d'intermédiaires financiers opérant de façon rentable en régions rurales;
- e) la création d'une nouvelle institution de soutien au financement rural, bénéficiant d'un cadre juridique et opérant dans la rentabilité;
- f) une meilleure coordination des fonds émanant des donateurs et des institutions gouvernementales et une utilisation plus efficace des ressources;
- g) la création d'une capacité gouvernementale de planification et le renforcement du soutien au financement rural;
- h) le renforcement de la capacité de la Banque du Mozambique (BOM) pour qu'elle puisse absorber une expansion des services financiers en zones rurales; ce renforcement devra viser à améliorer et à stabiliser le cadre législatif de soutien et à permettre la surveillance nécessaire des institutions opérant dans ces secteurs;
- i) l'élaboration d'un document cadre de stratégie et de politique orienté vers le financement rural, avec consultation et mise à jour régulières de ce document;
- j) la création d'une unité de soutien aux politiques de financement rural, opérant au sein du Ministère de la planification et des finances (MPF);
- k) la création d'une association d'institutions de microfinancement répondant aux critères de durabilité;
- l) l'apparition d'une plus grande liquidité dans l'économie rurale.

14. Le PAFR, dont la portée sera nationale, s'appuiera sur la participation de plusieurs donateurs. Il contribuera à créer un cadre politique, institutionnel et financier au sein duquel seront accueillies différentes initiatives visant à soutenir le financement rural. Les mesures nationales, comme les initiatives individuelles, seront axées sur des régions données du pays, ce qui contribuera à en optimiser la gestion et à promouvoir l'efficacité opérationnelle. Le programme, qui comprendra une période d'investissement initiale de huit ans, comportera quatre composantes d'investissement, dont chacune représentera un volet distinct et contrôlable, avec son propre ensemble de normes régissant les objectifs, les résultats, les activités.

15. Le rythme et l'échelonnement du programme devront répondre à la nécessité d'un développement graduel et d'une progression prudente lors des phases initiales. En effet, compte tenu de l'expérience limitée dont on dispose en matière de services de financement en zone rurale au Mozambique, mais aussi du nombre réduit d'intermédiaires financiers opérant dans ces régions, une approche basée sur la progressivité s'impose en matière d'application du programme.

C. Composantes

16. Le programme se divise en quatre composantes d'investissement présentées ci-dessous.

Composante 1: Appui institutionnel, stratégique et législatif (4,8 millions de USD¹⁰).

17. **Objectif.** *Créer un cadre politique et législatif propice de même qu'un contexte institutionnel approprié en vue du développement et de la fourniture durable de services financiers ruraux au Mozambique, afin de: renforcer la capacité gouvernementale d'interaction avec les intermédiaires financiers; promouvoir la fourniture de services financiers fiables aux habitants des campagnes, en particulier les pauvres; contribuer à renforcer la capacité de la BOM à traiter efficacement les questions liées au financement rural; enfin, appuyer la croissance des IMF rurales.*

18. **Stratégie et activités.** Le gouvernement a un rôle essentiel à jouer dans la création d'un contexte politique et législatif propice comme dans l'adoption de mesures incitatives propres à encourager les institutions financières du secteur privé à étendre leurs services vers des régions où le coût d'exploitation est plus lourd et le risque plus élevé que dans les centres urbains. Ces initiatives devront être prises de façon équilibrée et en connaissance de cause, en s'appuyant sur les principales parties prenantes dans le contexte d'un cadre stratégique général de développement du financement en zone rurale. S'il est vrai que les documents directeurs émanant du gouvernement soulignent l'importance cruciale d'une amélioration des services financiers pour le développement rural, il faut reconnaître l'absence marquée d'initiatives au niveau des politiques et de la planification stratégique; en outre, peu d'efforts ont été entrepris pour élaborer des lignes directrices opérationnelles d'application concrète ou pour promouvoir les bonnes pratiques dans le secteur.

19. Face à cette situation, le PAFR visera à promouvoir trois démarches stratégiques principales, qui prendront la forme des sous-composantes suivantes: i) unité de soutien aux politiques de financement rural, dans le but de renforcer la capacité du MPF à créer et à maintenir de façon active un cadre stratégique propre à encourager la croissance des services financiers en zone rurale; ii) le soutien au contexte réglementaire du financement en zone rurale, dans le but de promouvoir la création d'un cadre solide pour les services financiers ruraux, conçu de manière à pouvoir être efficacement contrôlé et supervisé par la BOM; et iii) le soutien institutionnel aux IMF, orienté principalement vers la création d'une association d'IMF afin de promouvoir le développement structuré des IMF et de faciliter leur expansion en milieu rural.

Composante 2: Dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion (17,6 millions de USD).

20. **Objectif.** *Améliorer de façon durable l'accès aux services financiers pour les pauvres économiquement actifs, les entreprises rurales et un large échantillonnage de population en zone rurale.*

21. **Stratégie et activités.** Cette composante essentielle est destinée à interagir avec chacune des trois autres composantes, en créant des perspectives pour le développement du financement rural et en facilitant l'identification et l'introduction d'approches nouvelles en la matière. Afin d'élargir l'offre de services pertinents de financement rural, le dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion appuiera les opérateurs du secteur financier en atténuant le risque initial consistant à amener les services financiers dans les régions rurales et aidera à couvrir une portion des coûts liés à l'offre de ces services dans des contextes ruraux nouveaux. Le dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion encouragera le développement de services financiers innovants et, en cas de nécessité, apportera son aide à la création de nouvelles institutions ou à la restructuration de celles existant déjà. Le dispositif, grâce à

¹⁰ Les estimations de coûts relatives à l'investissement par composante (indiquées entre parenthèses) ne tiennent pas compte des aléas d'exécution ou financiers.

une combinaison modulable de subventions de contrepartie et de crédits, le tout appuyé par des consultations en matière de techniques et de gestion, cherchera à créer une situation permettant l'intégration des initiatives bénéficiant de son appui au flux général des activités de prestation de services.

22. Le dispositif fera preuve d'adaptabilité dans ses activités et dans ses modalités de collaboration avec les fournisseurs de services financiers intéressés et les autres partenaires potentiels. Elle déploiera les subventions de contrepartie, les prêts et le soutien technique/gestionnel, en les associant de la façon la plus appropriée en fonction de la nature de la demande ou du projet qui lui est soumis. La proportion représentée par la subvention de contrepartie dépendra de l'ampleur du risque assumé, du coût de lancement de la nouvelle activité et de son potentiel d'expansion. En cas de besoin, un crédit sera accordé aux institutions financières, à des conditions suffisamment favorables pour permettre l'obtention de marges adéquates sur les prêts consentis aux clients aux taux du marché.

23. Compte tenu de la nature du dispositif – principalement impulsée par la demande –, le type et les caractéristiques des initiatives financées dépendront du degré de développement général du secteur et des propositions concrètes soumises par les opérateurs du secteur financier. Cependant, certains aspects sont déterminants pour une bonne mise en oeuvre du financement rural au Mozambique: i) des stratégies favorables aux pauvres lors de l'intermédiation financière rurale; ii) le soutien au réseau des échanges; iii) des exploitations agricoles satellites; enfin, iv) la promotion des pêches artisanales. En concomitance avec ses activités déterminées par la demande, le dispositif s'efforcera de privilégier ces quatre éléments, notamment lors des années de démarrage du programme.

Composante 3: Appui aux institutions financières à assise communautaire (6,1 millions de USD)

24. **Objectifs.** L'objectif global est analogue à celui de la composante précédente, à savoir: *améliorer de façon durable l'accès aux services financiers pour les pauvres économiquement actifs, les entreprises rurales et un large échantillonnage de population en zone rurale.* Il se décline de la façon suivante: stabiliser l'économie des ménages; favoriser la participation des femmes aux activités économiques; offrir des perspectives de meilleure rentabilité des entreprises familiales, notamment dans les domaines agricole et commercial.

25. **Stratégie et activités.** Cette composante tire parti de l'expérience positive, à l'échelle nationale, en matière de fourniture de services financiers à un segment de la société qui, jusque là, n'y avait pas le moindre accès. Cette expérience contribue à définir les activités des composantes, de même que la stratégie qu'il convient de suivre pour leur mise en oeuvre. Le programme établira une collaboration avec des institutions ayant réussi à mettre sur pied des Associations d'épargne et de crédit (AEC) et des Associations de financement rural (AFR) tout en aidant parallèlement à renforcer la capacité des organisations locales pour l'application d'initiatives analogues. Le PAFR, en plus d'aider à étendre les activités des AEC et des AFR à d'autres régions, veillera à appuyer l'amélioration constante des méthodologies ainsi que la mise à l'essai de certaines modifications prometteuses, par le biais de projets pilotes assujettis à un suivi détaillé.

26. La composante comprendra deux sous-composantes distinctes: i) les Associations d'épargne et de crédit; ii) les Associations de financement rural. Ces deux catégories ont en commun les caractéristiques suivantes:

- leurs activités seront *autogérées et autofinancées* avec, pour le lancement, un apport limité mais intensif d'assistance technique externe, laquelle sera réduite progressivement par une implantation locale du processus de formation et de mise en place. De la sorte, le rôle des organisations internationales partenaires sera graduellement transmis aux organisations non gouvernementales (ONG) locales, aux membres des AEC et des AFR, et aux autres associations.

- Elles utiliseront des *procédures de gestion simplifiées*, adaptées aux communautés rurales et assorties de mesures incitatives favorisant la direction associative, la simplicité des formalités et des mécanismes de paiement, et des services de vérification permanents des comptes par une organisation indépendante.
- Un *ciblage rigoureux* sera maintenu, l'accent étant mis sur les communautés à faible revenu, la participation des femmes comme groupe cible privilégié, et une extension progressive en direction de communautés rurales plus éloignées.

Composante 4: Fonds d'appui au développement économique (FARE) et gestion du programme (4,1 millions de USD)

27. **Objectifs.** *Mettre sur pied une entité autonome afin de promouvoir le développement du financement rural et de faciliter une gestion et une mise en oeuvre efficaces*

28. **Stratégie et activités.** Il a été convenu avec le gouvernement que la promotion du financement rural dans le pays se ferait par une adaptation et un renforcement du Fonds d'appui au développement économique (FARE). Ce dernier sera responsable de la gestion du PAFR pour la durée du programme, et sera maintenu ultérieurement en tant qu'organisme permanent et autofinancé. Le programme financera la passation de contrats avec du personnel professionnel et des consultants pour la gestion des activités du programme. Après une période initiale de fonctionnement, au cours de laquelle toutes les procédures et activités seront mises sur pied, testées et affinées, et une fois le programme fonctionnant à plein régime, la participation des consultants externes s'amenuisera et les responsabilités seront progressivement reprises par le personnel du FARE/PAFR. Les coûts d'exploitation seront couverts par la marge d'intérêt dégagée par le portefeuille d'encours de créances.

29. Dans le cadre du FARE, l'unité de gestion du programme (UGP) sera chargée de la gestion et de la coordination au jour le jour des composantes et des activités du programme. Sa composition reflètera l'option favorable à l'assomption de services contractuels pour faire face à la charge de travail et aux responsabilités incombant au FARE et au programme. Un financement sera également accordé pour l'obtention d'une équipe de spécialistes à temps partiel chargée d'appuyer l'UGP dans chacun des domaines suivants: aspects relevant des politiques et du cadre juridique, développement communautaire/finances rurales, commercialisation et sociologie/parité hommes-femmes. En outre, la composante couvre le financement d'études, d'ateliers et de soutien aux rapports avec les médias/rerelations publiques; le fonctionnement d'un système de suivi et d'évaluation; enfin, les recherches portant sur des sujets d'importance critique en matière de financement rural.

D. Coûts et financement

30. **Coût estimatif du programme.** L'exécution du programme se déroulera sur une période de huit ans, et son coût total est estimé à 34,31 millions de USD, avec un coût de base de 32,59 millions de USD. L'estimation globale du coût n'incorpore que partiellement la contribution estimative des bénéficiaires, cette dernière ne pouvant être appréciée à l'avance de façon précise. Une proportion élevée des coûts du programme sera allouée aux capitaux de rétrocession de prêts (12,06 millions de USD) et aux subventions de contrepartie (4,03 millions de USD); lorsqu'on additionne ces montants, on voit qu'un peu plus de la moitié des coûts du programme sont destinés à des interventions en réponse aux demandes des intermédiaires (financiers) et des pauvres des campagnes. Il faut signaler un autre élément important dans la répartition des coûts de programme, à savoir la portion allouée au renforcement de la base institutionnelle afin de promouvoir, gérer et étendre les opérations du secteur financier rural; précisons également que 15% de cette tranche sont alloués au renforcement du contexte stratégique, législatif et institutionnel, sur lequel repose le financement rural. Enfin, 13% du montant sont alloués à la transformation et au renforcement du FARE et aux ressources nécessaires à la gestion du programme.

Tableau 1: Résumé des coûts du programme^a
(en USD)

Composante	Monnaie locale	Devises	Total	% en devises	% des coûts de base
1. Appui institutionnel, stratégique et législatif					
Unité de soutien aux politiques de financement rural	1 076	463	1 538	30	5
Soutien au cadre réglementaire du financement rural	562	238	800	30	2
Soutien institutionnel aux institutions de micro-financement	1 258	573	1 831	31	6
Appui à la Direction de la condition féminine	585	54	639	8	2
Sous-total	3 480	1 327	4 807	28	15
2. Dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion	17 531	102	17 633	1	54
3. Appui aux institutions financières à assise communautaire					
Associations d'épargne et de crédit	3 140	506	3 647	14	11
Associations rurales de financement	2 417	-	2 417	-	7
Sous-total	5 557	506	6 063	8	19
4. Fonds d'appui au développement économique et gestion du programme	3 382	710	4 091	17	13
Total des coûts de base	29 949	2 645	32 594	8	100
Provision pour aléas d'exécution	337	89	426	21	1
Provision pour aléas financiers	1 091	194	1 286	15	4
Total des coûts du programme	31 377	2 929	34 306	9	105

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

31. **Financement.** Le programme sera financé par le FIDA, la Banque africaine de développement (BAfD), le gouvernement et les institutions financières participantes (voir le tableau 2 pour plus de détails concernant le financement estimatif du programme). La contribution de la BAfD a été augmentée et négociée sous la forme d'un prêt de 16,35 millions de USD et d'un don de 5,45 millions de USD. Plusieurs donateurs bilatéraux se sont montrés particulièrement intéressés et les pourparlers concernant leur participation sont en cours. Le gouvernement prendra à sa charge les taxes et les droits.

TABLEAU 2: PLAN DE FINANCEMENT^a
(en milliers de USD)

Composante	Gouvernement		FIDA		Don BAfD		Prêt BAfD		Institutions financières		Bénéficiaires		Total		Devises	Monnaie locale (hors taxe)	Droits et taxes		
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%					
1. Appui institutionnel, stratégique et législatif																			
Unité de soutien aux politiques de financement rural	241	14,2	889	52,3	569	33,5	-	-	-	-	-	-	-	-	1 699	5,0	513	945	241
Soutien au cadre réglementaire du financement rural	45	5,1	253	28,4	592	66,5	-	-	-	-	-	-	-	-	891	2,6	262	584	45
Soutien institutionnel aux institutions de micro-financement	150	7,6	396	19,9	1 294	65,1	-	-	148	7,4	-	-	-	-	1 988	5,8	627	1 211	150
Appui à la Direction de la condition féminine	51	7,3	-	-	652	92,7	-	-	-	-	-	-	-	-	704	2,1	58	595	51
Sous-total	487	9,2	1 539	29,1	3 108	58,8	-	-	148	2,8	-	-	-	-	5 282	15,4	1 459	3 335	487
2. Dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion	93	0,5	1 262	7,1	-	-	15 621	88,5	685	3,9	-	-	-	-	17 661	51,5	109	17 458	93
3. Soutien aux institutions financières à assise communautaire																			
Associations d'épargne et de crédit	408	10,0	3 671	90,0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 079	11,9	558	3 113	408
Associations rurales de financement	274	10,0	-	-	2 189	80,0	-	-	-	-	274	10,0	-	-	2 736	8,0	-	2 463	274
Sous-total	682	10,0	3 671	53,9	2 189	32,1	-	-	-	-	274	4,0	-	-	6 816	19,9	558	5 576	682
4. Fonds d'appui au développement économique et gestion du programme	682	15,0	2 988	65,7	150	3,3	729	16,0	-	-	-	-	-	-	4 548	13,3	802	3 064	682
Total décaissements	1 944	5,7	9 460	27,6	5 446	15,9	16 350	47,7	832	2,4	274	0,8	-	-	34 306	100,0	2 929	29 433	1 944

^a Toute discordance dans les totaux est due à l'arrondissement des chiffres.

^b Probablement la NORAD et éventuellement un ou deux autres organismes de financement bilatéral ayant fait part de leur intérêt.

E. Passation des marchés, décaissements, comptabilité et vérification des comptes

32. **Passation des marchés.** Le programme se conformera aux procédures et lignes directrices du gouvernement et du FIDA. La responsabilité générale de la passation des marchés incombera à l'Unité de gestion du programme (UGP). Il reviendra au directeur des finances et de la gestion des contrats de l'UGP d'établir des calendriers annuels de passation des marchés, avec ventilation trimestrielle, à partir des plans de travail et budgets annuels (PTBA); il sera également responsable de toutes les activités centralisées de passation des marchés. Les unités financières des agences d'exécution seront responsables de leurs dépenses opérationnelles et des fonds gérés par elles, ainsi que de la consignation et de la gestion des biens acquis dans le cadre du programme. L'UGP fournira à toutes les agences d'exécution des lignes directrices applicables à la comptabilité du programme et au contrôle des inventaires sous la forme de sections pertinentes du Manuel de gestion financière, dont l'établissement est prévu pour la première année d'application du programme. Dans la mesure du possible, les procédures seront harmonisées avec la BAfD et les autres donateurs participants.

33. **Décaissements.** Le programme se déroulera selon un financement parallèle du FIDA, de la BAfD et des organismes de financement bilatéral participants. Hormis les dépenses de composantes prises en charge par un seul financeur externe, chaque bailleur de fonds allouera un montant convenu pour chaque catégorie de décaissement. L'UGP allouera les postes budgétaires spécifiques au financeur en fonction de la part respective de ce poste dans le financement total de chaque catégorie de décaissement¹¹. Afin de faciliter l'exécution du programme, un compte spécial libellé en USD sera ouvert et exploité dans une banque commerciale agréée par le FIDA. L'allocation autorisée sera de 600 000 USD. Les prélèvements sur le compte de prêts du FIDA seront exécutés conformément aux procédures de décaissement du FIDA, au moyen de relevés de dépenses certifiés aux termes de l'accord intervenu entre l'emprunteur, le FIDA et l'institution de coopération. La documentation à l'appui des relevés de dépenses sera conservée pour examen durant les missions de supervision et l'audit annuel des comptes du projet.

34. **Comptabilité et vérification des comptes.** Un compte central du programme libellé en metical (MZM) sera ouvert pour recevoir les fonds du compte spécial et les contributions du gouvernement. Au cours de la première année, un décaissement initial sera effectué par le gouvernement pour un montant équivalant à 240 000 USD et il sera régulièrement reconstitué, conformément aux exigences du PTBA. Les comptes du programme seront soumis chaque année à un audit indépendant, en application des lignes directrices du FIDA.

F. Organisation et gestion

35. Le programme général sera exécuté sous la supervision du Ministère de la planification et des finances, et les ministères compétents tels que le Ministère de l'agriculture et du développement rural, le Ministère de l'industrie et du commerce et le Ministère des pêches seront directement impliqués dans la mise en oeuvre et la supervision du programme. Au plan institutionnel, le noyau du programme sera le FARE, à titre d'entité juridique mandatée pour promouvoir le financement rural. Ce noyau comprend un conseil exécutif doté de pleins pouvoirs décisionnels pour le PAFR, ainsi qu'une UGP qui sera chargée de la gestion du PAFR.

36. En tant qu'institution, le FARE sera un organisme professionnel et comptable au plan financier, doté de pouvoirs décisionnels au niveau exécutif. Le FARE établira et gèrera les contrats, représentera les intérêts des principales parties prenantes et opérera dans le cadre de la législation bancaire du Mozambique de manière à pouvoir réaliser la rétrocession de prêts. La gestion et la mise en oeuvre de la plupart des activités seront sous-traitées à des entités telles que les fournisseurs de services, les institutions de (micro) financement, les ONG et les organismes de consultation. L'UGP sera chargée de la gestion et de la coordination au jour le jour de toutes les composantes et activités du programme, à l'exception de deux sous-composantes dont elle assurera néanmoins la supervision, à savoir l'Unité

¹¹ Conformément aux dépenses planifiées contenues dans le plan de travail et budget annuel (PTBA).

de soutien des politiques de financement rural, dont la mise en oeuvre relèvera de la responsabilité directe du MPF et le soutien du cadre réglementaire du financement rural, dont la mise en oeuvre relèvera de la responsabilité directe de la BOM.

37. Trois organismes seront chargés de fournir la base de la coordination et de servir de plaque de résonance au FARE et au PAFR: i) le groupe de référence du programme qui a piloté la conception du programme et continuera de fonctionner durant la période d'application du programme; ii) le forum sur la finance rurale représentant un large échantillonnage de parties prenantes du secteur financier rural; et iii) le groupe de coordination des donateurs.

38. **Enquêtes de référence, suivi et évaluation.** En tant que programme national, le PAFR délimitera son enquête de référence de manière à ne produire que les informations les plus pertinentes visant à permettre à l'UGP et aux autres parties d'évaluer ses performances et son impact. Dans la mesure du possible, les enquêtes de référence seront conduites conjointement aux processus participatifs qui font partie intégrante du travail initial de l'UGP et de ses organismes contractuels dans un secteur spécifique. Le fondement du *système de suivi et d'évaluation* (S&E) sera constitué par le cadre logique et les indicateurs de performance clés élaborés durant la conception. Dans les cas pertinents, on recueillera des données ventilées spécifiques aux hommes et aux femmes et concernant la pauvreté. Il incombera à l'économiste chargé de la planification et du système de suivi et d'évaluation au sein de l'UGP d'assumer la responsabilité générale de la définition et de la gestion du système de S&E du programme et de veiller à ce que les partenaires chargés de l'exécution communiquent à l'UGP les informations actualisées servant au suivi. Le système de S&E s'appuiera sur les normes de reddition des comptes élaborées par le Groupe consultatif d'assistance aux plus pauvres et se référera aux objectifs de développement du Millénaire des Nations Unies afin d'alimenter des indicateurs spécifiques actuellement en cours de perfectionnement à l'échelle du pays.

39. Le *système d'information de gestion* du programme sera mis sur pied dans le but de fournir un dispositif de recueil, d'analyse et d'échange de données. Ce système réunira des relevés relatifs tant à l'exécution qu'aux aspects financiers, avec pour but principal d'informer la direction sur les questions concernant le programme, tout en documentant l'impact socio-économique des activités. Le système d'information de gestion sera le seul canal de communication des données relatives au suivi du programme et il constituera la base des rapports trimestriels et annuels, des ateliers d'examen et de planification annuels et du PTBA en résultant. *L'évaluation du programme* visera à apprécier l'impact des activités sur le groupe cible, l'accent étant mis particulièrement sur l'éradication de la pauvreté. Il incombera à l'UGP d'entreprendre des évaluations périodiques et spécifiques par activité ainsi que des études de cas pour encadrer le processus d'exécution. Les évaluations se feront selon une démarche participative s'appuyant sur l'intervention active du groupe cible, et prendront essentiellement la forme de deux ensembles d'activités: i) celles concernant les questions d'ordre stratégique, législatif et institutionnel; et ii) les activités soutenant directement la fourniture de services financiers ruraux par différents types d'institutions financières. Le système d'évaluation traitera en particulier de l'impact sur les conditions économiques et sociales des ménages ruraux. Deux examens seront effectués durant la période de huit ans couvrant le déroulement du programme, en vue d'obtenir une évaluation stratégique des performances et de l'impact du programme.

G. Justification économique

40. Des analyses tant économiques que financières ont été entreprises, et il convient de citer deux résultats particulièrement pertinents de ces analyses: en premier lieu, le programme présente un taux de rendement économique de 8,3%, ce qui le situe au-dessus du coût international d'opportunité du capital. En deuxième lieu, une analyse de la viabilité financière du FARE/PAFR en tant qu'entité permanente, a mis au jour que le FARE serait financièrement viable, à savoir capable de couvrir ses propres coûts de fonctionnement une fois expirée la période de soutien au programme. Les résultats financiers de l'épargne déposée auprès des AEC sont impressionnants, et ils démontrent de façon indéniable la viabilité financière de petites institutions financières à assise communautaire, de même que la protection efficace qu'elles offrent contre la dévaluation et les pertes matérielles frappant

l'épargne. Alors que les dépôts hebdomadaires n'atteignent bien souvent que 0,20 USD par membre, le profit moyen pour un groupe d'une trentaine d'adhérents est de 230 USD par cycle, ce qui équivaut à un taux de rendement interne d'environ 56%. Même si les rendements des AFR sont moins impressionnants, ils demeurent très motivants pour les familles participantes, notamment sous l'angle de l'accroissement des activités commerciales financées à partir de prêts AFR. Les rendements provenant d'autres activités financées par le programme, telles que celles liées au dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion devraient être attrayants; cependant, étant donné que le dispositif tend à être impulsé par la demande, une estimation n'est pas possible à ce stade.

H. Risques

41. Le risque principal serait que l'éventail des activités appuyées par le programme ne soit pas en mesure de surmonter les contraintes systémiques non négligeables présentes au Mozambique, et ne donne pas une impulsion suffisante pour obtenir un impact significatif. Tout en reconnaissant que ces contraintes sont de taille, il n'en existe pas moins une demande vigoureuse pour les services financiers. C'est seulement en se lançant dans un programme complet et d'envergure nationale, avec des ressources à la fois privées et publiques, que l'on aura une chance d'obtenir une amélioration marquée de la situation actuelle. Aujourd'hui, il y a carence de fournisseurs locaux de prestations, d'ONG et d'organismes de formation capables de répondre aux besoins de formation des AEC et des AFR de même qu'aux autres sollicitations du programme. Ce facteur pourrait ralentir le développement et augmenter les coûts, du fait de la dépendance à l'égard des organisations internationales. C'est là une contrainte indéniable à l'heure actuelle. Prenant acte de cet état de fait, le programme prévoit un soutien destiné à renforcer et à former des organisations locales de services. Il incorpore également, dans le cadre du soutien de la composante des institutions financières à assise communautaire, l'encadrement avec partenariat des ONG locales par des ONG internationales, ainsi que le transfert progressif des responsabilités en matière d'application de l'activité aux organisations locales et, à terme, aux associations à assise communautaire.

I. Impact sur l'environnement

42. Une analyse de la situation et de l'impact écologique a été réalisée. Il en découle que le programme sera neutre au plan environnemental ou n'aura que des effets limités, en fonction du type d'activité soutenue par les lignes de crédit octroyées; c'est pourquoi, à titre provisoire, on lui a attribué la classification "B". Il faut s'attendre à ce que certains crédits soient alloués aux pêches ainsi qu'à l'agriculture et au commerce rural, avec possibilité d'impact négatif sur l'environnement. Au cours de la mise en œuvre, le personnel sera formé au bilan environnemental et cet aspect sera incorporé à l'évaluation des activités proposées en coopération avec le ministère de la Coordination des affaires environnementales. Si nécessaire, une évaluation de l'impact sur l'environnement sera effectuée.

J. Aspects novateurs

43. Étant donné qu'à ce jour, on ne peut guère parler d'un essor des finances rurales et que les capacités sur lesquelles édifier demeurent limitées, la plupart des composantes du programme devront impérativement innover. Au Mozambique, seul le soutien à la composante des institutions financières à assise communautaire a fait l'objet d'une mise à l'essai et d'une exécution complètes. Les autres composantes sont parfois nouvelles pour le Mozambique mais pas pour d'autres pays de la région, ou bien elles représentent une façon inédite d'affronter un problème ou d'exploiter une possibilité. À ce titre, la création du dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion représente peut-être la démarche la plus innovante, mais aussi la plus exigeante. En effet, elle sollicitera, par définition, des moyens nouveaux et originaux de prestation de services en régions rurales, moyens qui devront répondre aux besoins d'un large échantillonnage de populations rurales, les pauvres notamment. Sous l'angle institutionnel, si le programme ne réussit pas à innover, il sera difficile de modifier le statu quo. En conséquence, il convient de développer, entre le gouvernement et les intermédiaires financiers formels ou informels, de nouveaux partenariats propres à favoriser une amélioration notable de la situation

actuelle. Le renforcement et la transformation du FARE, afin que ce mécanisme soit en mesure de gérer de façon concomitante des fonds et un programme, constituera une activité pionnière, dont on pourrait tirer des enseignements utiles et présentant une pertinence pour d'autres pays.

TROISIÈME PARTIE – INSTRUMENTS JURIDIQUES ET AUTORITÉ

44. Un accord de prêt entre la République du Mozambique et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le prêt proposé sera consenti à l'emprunteur. Un résumé des garanties supplémentaires importantes incluses dans l'accord de prêt négocié est joint en annexe.

45. La République du Mozambique est habilitée, en vertu de ses lois, à contracter un emprunt auprès du FIDA.

46. Il m'est acquis que le prêt proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA.

QUATRIÈME PARTIE – RECOMMANDATION

47. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le prêt proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Mozambique un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à six millions six cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (6 650 000 DTS) venant à échéance le 15 novembre 2043 ou avant cette date. Le prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

Le Président
Lennart Båge

**RÉSUMÉ DES GARANTIES SUPPLÉMENTAIRES IMPORTANTES
INCLUSES DANS L'ACCORD DE PRÊT NÉGOCIÉ
(Négociations de prêt conclues le 28 octobre 2003)**

1. Le Gouvernement de la République du Mozambique (le Gouvernement) ouvrira et tiendra dans une banque proposée par le Gouvernement et acceptée par le FIDA un compte courant libellé en meticals pour les opérations du programme au niveau central (le compte de programme). Le FARE sera autorisé à gérer le compte de programme au nom du Gouvernement. Le Gouvernement désignera les signataires autorisés du compte de programme et en informera le FIDA. Il devra y avoir deux signataires autorisés pour toute transaction ayant trait au compte de programme. Le Gouvernement reconstituera au moins trimestriellement le compte de programme au moyen de fonds provenant du compte spécial et de ressources provenant des fonds de contrepartie du Gouvernement, conformément à l'accord subsidiaire entre le Gouvernement et le FARE et au plan de travail et budget annuel (PTBA).
2. Le Ministère de la planification et des finances (l'agent principal du programme) et l'association d'IMF ouvriront et tiendront dans une banque proposée par le Gouvernement et acceptée par le FIDA des comptes courants libellés en meticals pour recevoir des avances provenant du compte de programme aux fins des opérations du programme dont ils ont la responsabilité, conformément aux PTBA.
3. Le Gouvernement ouvrira et tiendra dans une banque proposée par le Gouvernement et acceptée par le FIDA un compte courant libellé en meticals pour la gestion du fonds renouvelable relatif à la composante du programme Dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion (le compte de fonds renouvelable). Le FARE sera autorisé à gérer le compte de fonds renouvelable au nom du Gouvernement. Le Gouvernement mettra à la disposition du FARE, par l'intermédiaire du compte de fonds renouvelable, les sommes provenant du prêt du FIDA destinées à être utilisées en tant que crédits, conformément aux PTBA.
4. Le Gouvernement prendra les mesures nécessaires pour que les fonds de contrepartie du programme soient dûment inscrits dans son budget annuel d'investissement public. Ces fonds de contrepartie seront, conformément aux PTBA pour chaque année fiscale, affectés au paiement des impôts pris en charge et d'une partie des coûts opérationnels du programme. Le Gouvernement veillera à ce que ces fonds de contrepartie soient mis annuellement à la disposition du FARE pendant toute la période d'exécution du programme, conformément aux PTBA.
5. Le Gouvernement fera le nécessaire pour qu'une unité de soutien aux politiques de financement rural soit établie et dotée en personnel à la Direction de la planification et du budget de l'agent principal du programme, au plus tard 90 jours après la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt.
6. Le Gouvernement fera en sorte que la préparation du cadre stratégique pour le financement rural commence aussitôt que possible et au plus tard 90 jours après la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt.
7. Le Gouvernement prendra les mesures voulues pour qu'aucun intermédiaire financier ou autre partenaire de la mise en œuvre du dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion ne reçoive un paiement avant que son contrat n'ait été approuvé par le conseil d'administration du FARE et signé par le ou les représentant(s) autorisé(s) de l'UGP.
8. Le Gouvernement fera en sorte que soit établi entre le FARE et la direction du Centre de promotion du financement rural financé par l'USAID un mémorandum d'accord spécifiant les

domaines d'action de chacun et précisant – dans les cas où les mandats se chevauchent – les responsabilités de chaque programme.

9. Le Gouvernement fera le nécessaire pour que soit établi entre le FARE et le Mécanisme de microfinancement du Mozambique un mémorandum d'accord précisant les rôles et les responsabilités de chacun dans la mise en œuvre de la sous-composante du programme concernant le soutien institutionnel aux institutions de microfinancement.

10. Le Gouvernement facilitera le fonctionnement du groupe de référence du programme aussitôt que possible, et au plus tard 60 jours après la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt.

11. Le Gouvernement fera le nécessaire pour que dans les six mois qui suivront la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt, l'UGP ait établi un manuel d'exécution du programme approuvé par le Conseil d'administration du FARE et par le FIDA.

12. Le Gouvernement prendra les dispositions voulues pour qu'un examen intermédiaire soit effectué dans la deuxième moitié respectivement de la deuxième et de la quatrième année du programme, ou à tout autre moment convenu entre le Gouvernement et le FIDA. Le Gouvernement fera en outre le nécessaire pour que la mise en œuvre des activités du programme respecte de manière générale les étapes prévues dans les PTBA approuvés.

13. L'économiste chargé de la planification et du système de suivi et d'évaluation au sein de l'UGP mettra au point le système d'information de gestion du programme dans les six mois qui suivront la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt. Le système couvrira l'observation critique continue des progrès réalisés par rapport aux résultats à atteindre, l'information sur les activités à entreprendre pour atteindre les résultats, et la mise à disposition des ressources requises ainsi que le budget associés à ces activités. Le suivi du programme s'appuiera sur des indicateurs de performance clés choisis par accord entre le Gouvernement et le FIDA.

14. Le Gouvernement prendra des dispositions pour que les femmes soient représentées dans l'organisation et la gestion du programme. Le Gouvernement fera en sorte également que les femmes bénéficiaires soient représentées dans toutes les activités du programme et qu'elles retirent un juste bénéfice des résultats du programme.

15. Le Gouvernement fera le nécessaire pour que dans les six mois suivant la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt, l'UGP soumette au conseil d'administration du FARE, qui transmettra ensuite au FIDA, une proposition décrivant en détail sa stratégie pour le ciblage de la pauvreté, de la parité hommes-femmes et du VIH/sida ainsi que les actions à financer dans le cadre du programme pour conduire cette stratégie.

16. Le Gouvernement assurera le personnel du programme contre les risques de maladie et d'accident dans la mesure compatible avec sa pratique habituelle à l'égard des fonctionnaires nationaux. Le Gouvernement veillera aussi à ce que l'organisation de conseil qui fournit des consultants à l'UGP et les autres organisations recrutant sur contrat du personnel pour le programme assurent ces personnes contre les risques de maladie et d'accident dans la mesure compatible avec une saine pratique commerciale.

17. Dans les 90 jours suivant la date d'entrée en vigueur de l'accord de prêt, le Gouvernement sélectionnera des auditeurs indépendants pour le programme, conformément aux procédures et critères acceptés par le Gouvernement et le FIDA, en vue de vérifier les comptes du programme. Cette sélection sera soumise à l'examen et à l'approbation préalables du FIDA. Le Gouvernement veillera à ce que le rapport annuel d'audit du programme soit un rapport détaillé, fondé sur des états financiers établis conformément aux normes comptables internationales et reflétant fidèlement l'état d'avancement et les opérations du programme.

18. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables aux décaissements des fonds du prêt:

- a) Aucun retrait de fonds provenant du prêt ne sera effectué avant que le Gouvernement n'ait procédé à l'affectation initiale de fonds de contrepartie pour la première année du programme, conformément aux dispositions de l'accord de prêt.
- b) Aucun retrait ne sera effectué pour des dépenses liées à la ligne de crédit avant que l'UGP n'ait établi les procédures opérationnelles et critères d'éligibilité pour les rétrocessions de prêts et subventions de contrepartie applicables pour la composante "Dispositif d'appui à l'innovation et à la diffusion", qui devront avoir été soumis par le FARE et approuvés par le FIDA.

19. Les conditions suivantes sont spécifiées comme conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord de prêt:

- a) le Gouvernement a désigné les membres du conseil d'administration du FARE après approbation préalable du FIDA;
- b) une copie de l'accord subsidiaire entre le Gouvernement et le FARE, signé acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA et certifié exact et complet par un représentant compétent du Gouvernement, a été remise au FIDA; la signature par le Gouvernement doit avoir été dûment autorisée ou ratifiée par toutes mesures administratives et gouvernementales nécessaires; et toutes les conditions préalables à l'entrée en vigueur de l'accord subsidiaire doivent avoir été remplies;
- c) l'UGP a été dûment mis en place au sein du FARE, et les membres de l'UGP (non compris les consultants) ont été sélectionnés par le FARE après approbation préalable du FIDA;
- d) le Gouvernement a sélectionné le facilitateur pour l'innovation et la diffusion et l'économiste chargé de la planification et du système de suivi et d'évaluation (consultants), après approbation préalable du FIDA, et soumis les projets de contrats au FIDA;
- e) le Gouvernement a dûment ouvert le compte spécial, le compte de programme et le compte de fonds renouvelable;
- f) le Gouvernement a soumis un projet de PTBA pour la première année du programme au FIDA, et le FIDA l'a approuvé;
- g) l'accord de prêt a été dûment signé, et la signature a été dûment autorisée et ratifiée par toutes mesures administratives et gouvernementales nécessaires;
- h) un avis juridique favorable, délivré par le Procureur général, acceptable tant en la forme que sur le fond par le FIDA, a été remis par le Gouvernement au FIDA.

APPENDIX I

COUNTRY DATA

MOZAMBIQUE

Land area (km² thousand) 2001 1/	784	GNI per capita (USD) 2001 1/	210
Total population (million) 2001 1/	18.07	GDP per capita growth (annual %) 2000 1/	11.5
Population density (people per km²) 2001 1/	23	Inflation, consumer prices (annual %) 2001 1/	9.1
Local currency	Metical (MZM)	Exchange rate: USD 1 =	MZM 23 200
Social Indicators		Economic Indicators	
Population (average annual population growth rate) 1995-2001 1/	2.2	GDP (USD million) 2001 1/	3 607
Crude birth rate (per thousand people) 2001 1/	40	Average annual rate of growth of GDP 1/ 1981-1991	1.2
Crude death rate (per thousand people) 2000 1/	21	1991-2001	7.3
Infant mortality rate (per thousand live births) 2001 1/	125	Sectoral distribution of GDP 2001 1/	
Life expectancy at birth (years) 2001 1/1	42	% agriculture	22
Number of rural poor (million) (approximate) 1/	n/a	% industry	26
Poor as % of total rural population 1/	n/a	% manufacturing	12
Total labour force (million) 2001 1/	9.38	% services	52
Female labour force as % of total 2001 1/	48	Consumption 2001 1/	
Education		General government final consumption expenditure (as % of GDP)	10
School enrolment, primary (% gross) 2001 1/	92 a/	Household final consumption expenditure, etc. (as % of GDP)	70
Adult illiteracy rate (% age 15 and above) 2001 1/	55	Gross domestic savings (as % of GDP)	20
Nutrition		Balance of Payments (USD million)	
Daily calorie supply per capita, 1997 3/	2 183	Merchandise exports 2001 1/	703
Malnutrition prevalence, height for age (% of children under 5) 2001 1/	n/a	Merchandise imports 2001 1/	1 063
Malnutrition prevalence, weight for age (% of children under 5) 2001 1/	n/a	Balance of merchandise trade	-360
Health		Current account balances (USD million)	
Health expenditure, total (as % of GDP) 2001 1/	4 a/	before official transfers 2001 1/	-2 261
Physicians (per thousand people) 1999 1/	n/a	after official transfers 2001 1/	-1 604
Population using improved water sources (%) 2000 3/	57	Foreign direct investment, net 2001 1/	139 a/
Population with access to essential drugs (%) 1999 3/	50-79	Government Finance	
Population using adequate sanitation facilities (%) 2000 3/	43	Overall budget deficit (including grants) (as % of GDP) 2001 1/	n/a
Agriculture and Food		Total expenditure (% of GDP) 2001 1/	n/a
Food imports (% of merchandise imports) 2001 1/	14	Total external debt (USD million) 2001 1/	4 466
Fertilizer consumption (hundreds of grams per ha of arable land) 2000 1/	37	Present value of debt (as % of GNI) 2000 1/	28
Food production index (1989-91=100) 2001 1/	124	Total debt service (% of exports of goods and services) 2000 1/	3
Cereal yield (kg per ha) 2001 1/	821	Lending interest rate (%) 2001 1/	23
Land Use		Deposit interest rate (%) 2001 1/	15
Arable land as % of land area 2000 1/	5		
Forest area as % of total land area 2000 1/	39		
Irrigated land as % of cropland 2000 1/	3		

a/ Data are for years or periods other than those specified.

1/ World Bank, *World Development Indicators* CD ROM 2003

2/ UNDP, *Human Development Report*, 2000

3/ UNDP, *Human Development Report*, 2003

PREVIOUS IFAD FINANCING IN MOZAMBIQUE

Project/Programme Name	Initiating Institution	Cooperating Institution	Lending Terms	Board Approval	Loan Effectiveness	Current Closing Date	Loan Acronym	Amount Approved
National Programme for Food Production in the Cooperative and Family Sector	IFAD	UNOPS	HC	31 Mar 82	23 Feb 83	31 Dec 86	L-I-93-MZ	SDR 17 700 000
Nampula Artisanal Fisheries Project	IFAD	UNOPS	HC	15 Sep 93	04 Nov 94	31 Dec 02	L-I-334-MZ	SDR 4 350 000
Niassa Agricultural Development Project	IFAD	UNOPS	HC	20 Apr 94	19 Oct 94	30 Jun 06	L-I-359-MZ	SDR 8 800 000
Second Agricultural Rehabilitation Project	IFAD	World Bank: IDA	HC	10 Sep 87	26 Apr 88	31 Jan 96	L-S-8-MZ	SDR 11 850 000
Family Sector Livestock Development Programme	IFAD	UNOPS	HC	04 Dec 96	12 Feb 98	31 Dec 04	L-I-432-MZ	SDR 13 450 000
PAMA Support Project	IFAD	UNOPS	HC	08 Dec 99	07 Sep 01	31 Mar 08	L-I-515-MZ	SDR 16 550 000
Sofala Bank Artisanal Fisheries Project	IFAD	UNOPS	HC	12 Sep 01	02 Sep 02	31 Mar 09	L-I-566-MZ	SDR 14 050 000

Note: HC = highly concessional
IDA = International Development Association
UNOPS = United Nations Office for Project Services

LOGICAL FRAMEWORK

Intervention Logic	Main Indicators	M&E Source	Key Assumptions/Risks
<p>Goal</p> <p>Contribute to economic growth and poverty eradication by improving the livelihoods of rural households and viability of enterprises in rural areas of Mozambique</p>	<p>Improved living conditions, including improved nutritional status, housing and health</p> <p>Poverty impact of retail loans as felt by the clients</p> <p>Progress towards three of the Millennium Goals: reduction of extreme poverty, reversal of the spread of HIV/AIDS and attainment of a path of sustainable development (environment)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Baseline surveys/impact studies (Programme MIS) • PMU annual survey of selected clients of participating financial intermediaries • National household income and poverty studies (national statistics) 	
			(to realizing Goal)
<p>Programme Objectives</p> <p>1. A conducive policy and legislative framework and an appropriate institutional environment are created for the development and sustainable provision of rural financial services</p> <p>2. Access to financial services is improved on a sustainable basis for the economically active poor, rural enterprises and a broad cross section of the population in rural areas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>An interactive process of policy formulation operating and new/improved policies and legislation submitted to and adopted by the Government</i> • <i>Capacity of MPF, MADER,¹ MIC,² MoP³ and BOM to manage rural finance policy and initiatives strengthened</i> • MFI Association created and operating; more than 50% of MFIs active members of the association • Legal entity for the development of rural finance – FARE/RFSP – is operating and covering a portion of its operating costs • <i>PMU established and successfully managing RFSP.</i> <p>Number of additional end-users of rural financial services:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Number of additional rural clients (men and women disaggregated by income level) of participating financial institutions (PFIs) 	<p>For 1 and 2:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rural Finance Policy Support Unit reports • Innovation and Outreach Facility reports • Reports of NGOs/service providers contracted by RFSP to establish and train ASCAs and RFAs • Reports from bank selected to manage the RFSP credit line and reports from participating PFIs • Reports from the Association of MFIs • PMU surveys of MFIs • PMU progress reports 	<p><i>Stability of the country's overall economic situation (that is, no major natural disasters or failed macroeconomic policies)</i></p> <p><i>Business climate is sufficiently dynamic to support viable financial service institutions</i></p> <p><i>Marketing systems are in place to handle increased rural productivity created by availability of improved financial services</i></p>

¹ Ministry of Agriculture and Rural Development.
² Ministry of Industry and Commerce.
³ Ministry of Fisheries.

Intervention Logic	Main Indicators	M&E Source	Key Assumptions/Risks
<p>Cross-Cutting Themes</p> <p>A. Gender equity is integrated as a principle in the provision of rural financial services</p> <p>B. Rural Finance Institutions (RFIs) have factored in the expected socio-economic impact of HIV/AIDS in the design of their financial services for rural areas</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Number of additional active ASCAs and RFAs and members (men and women). <p>A. Percentage and comparable participation and performance of women clients</p> <p>B. PMU, Rural Finance Policy Support Unit staff and RFI personnel knowledgeable about HIV/AIDS; business plans factor in impact of HIV/AIDS; number and type of insurance options introduced (number of participating clients)</p>		
			(to realizing Development Objective)
<p>Outputs</p> <p>1. Institutional, Policy and Legislative Support:</p> <ul style="list-style-type: none"> • A Rural Finance Policy Support Unit is established within the Government to lead policy dialogue in the sector • A comprehensive and widely shared strategic framework for rural finance is elaborated and used • A representative association of MFIs is established and offers relevant services to its members • The Bank of Mozambique has the capacity to provide a conducive regulatory framework and supervise rural finance operations 	<ul style="list-style-type: none"> • Number of trained officers and decision-makers per agency (men and women) able to deal effectively with rural finance issues • New or modified rural finance policies and legislation passed and in effect (indicating applicability to different rural social classes) • Reviewed and accepted strategic framework document available • Number of member MFIs participating in the association • Number of services offered relative to the MFI association's workplan • BOM has in effect a legislative framework and supervision capacity to ensure provision of sound financial services in rural areas 	<ul style="list-style-type: none"> • Reports from the Rural Finance Policy Support Unit • Reports from BOM regarding creation of capacity to deal with rural finance and new legislation passed to facilitate provision of rural financial services • MFI association reports • Till 2005, reports from the Mozambique Microfinance Facility 	<p><i>Government makes a commitment to develop the rural finance sector and the associated policy and legislative processes and structures</i></p> <p><i>MFIs interested in participating and contributing to the cost of running the association.</i></p> <p><i>Safeguard: Canvassing of MFIs prior to finalization of the component</i></p> <p><i>MPF continues to play the lead role in coordinating and facilitating the development of rural finance</i></p>

Intervention Logic	Main Indicators	M&E Source	Key Assumptions/Risks
<p>2. Innovation and Outreach Facility:</p> <ul style="list-style-type: none"> • New approaches to the provision of financial services identified and tested in rural areas • Successfully piloted new approaches sustainably mainstreamed by service providers • New service facilities opened in rural areas by existing financial operators (banks, development credit institutions, MFIs and small community-based operators) • New and strengthened rurally orientated financial institutions operational in the country • Funds from different donors and other interested parties coordinated through the Facility used effectively in supporting rural finance initiatives. 	<ul style="list-style-type: none"> • Number and outreach of new rural products successfully tested • Number and outreach (number of clients, savings volume, loans outstanding) of new rural products mainstreamed • Number, outreach and volume of services (number of clients, savings volume, loans outstanding) of new rural service facilities established • Number and outreach (number of clients, savings volume, loans outstanding) of new financial institutions established or transformed • Amount of donors funds coordinated through the Innovation and Outreach Facility <p><i>Actual numbers to be established each year as per the programme's AWP/Bs</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Reports from recipients of Innovation and Outreach Facility support (according to PMU guidelines) • Participatory assessment of a sample of end-users of services provided by PFIs that have received funding from Innovation and Outreach Facility • Periodical PMU reports on programme progress and donor funding 	<p><i>Policies and laws approved by the Government to allow different operators to offer a wide range of financial services</i></p>
<p>3. Support for Community-Based Financial Institutions:</p> <p>ASCAs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incremental ASCA membership exceeds 20 250 rural inhabitants (by PY8) • About 810 additional sustainable ASCAs are established • ASCA umbrella associations are established <p>RFAs:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Incremental RFA membership exceeds 13 500 rural inhabitants (by PY8) • About 90 additional sustainable RFAs are established • Two additional RFA unions are established 	<p>ASCAs and RFAs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Outreach indicators: <ul style="list-style-type: none"> - Number of clients (men/women) - Number of active ASCAs/RFAs - Savings collected per month (target is >USD 200 per ASCA) - Loans outstanding per month (target is USD 564 000 for all RFAs) - Average loan size • Effectiveness indicators: <ul style="list-style-type: none"> ASCAs <ul style="list-style-type: none"> - on time repayment rate: target is >95% - % portfolio at risk for RFAs (> 30 days): target is <5% - % cycle delinquency: target is <3% of ASCAs close cycle late RFAs <ul style="list-style-type: none"> - on time repayment rate: target is >95% - % portfolio at risk for RFAs (> 30 days): target <5% - % continuation: target is >90% of supported RFAs continue operating 	<ul style="list-style-type: none"> • Association Tracking Systems (ASCA and RFA promoters) reported to PMU on a regular basis by organizations contracted to implement the ASCA and RFA schemes. • Assessment reports from independent consultants on performance and impact of the ASCA/RFA contracts • Participatory assessment of a sample of end-users of services provided by organizations contracted to implement the ASCA and RFA schemes 	<p><i>Continued favourable macroeconomic conditions for microfinance activities</i></p> <p><i>Umbrella associations will be effective in facilitating the establishment of new associations (ASCAs or RFAs)</i></p> <p><i>Turnover of members is minimized to allow continuity within associations</i></p>

Intervention Logic	Main Indicators	M&E Source	Key Assumptions/Risks
	<ul style="list-style-type: none"> - membership turnover: target <5% yearly • Sustainability indicator: <ul style="list-style-type: none"> - Average profit per ASCA/RFA (per month at end of each cycle/financial year) <p>Umbrella associations (ASCAs)/unions (RFAs)</p> <ul style="list-style-type: none"> • membership of umbrella associations/unions: target is 25% supported ASCAs and 50% supported RFAs • % attendance at umbrella association meetings • average number of visits by umbrella associations/unions to member ASCAs/RFAs • operational self-sufficiency of umbrella associations • number of ASCAs/RFAs receiving useful services from the umbrella associations 		
<p>4. Programme Management:</p> <ul style="list-style-type: none"> • FARE is transformed and strengthened to promote the development of rural finance and to manage RFSP • The FARE Board will be extended to accommodate membership from the private sector, civil society, beneficiary representatives, participating ministries, the BOM and the donors participating in financing RFSP • A Programme Management Unit contracted from a consulting firm to hand over responsibility for managing FARE/RFSP to individual experts in PY5. 	<ul style="list-style-type: none"> • The PMU is fully established as an independent management unit in FARE • The Executive Board is operating with the full participation of all members • The PMU is in place and managing RFSP 	<ul style="list-style-type: none"> • PMU reports 	
Activities			
<p>1. Institutional, Policy and Legislative Support:</p> <ul style="list-style-type: none"> . <i>Strategic framework for rural finance</i> . <i>Policy dialogue/institutional strengthening</i> . <i>Strengthening local training and technical assistance organizations</i> . <i>Rural Finance Policy Support Unit</i> 			

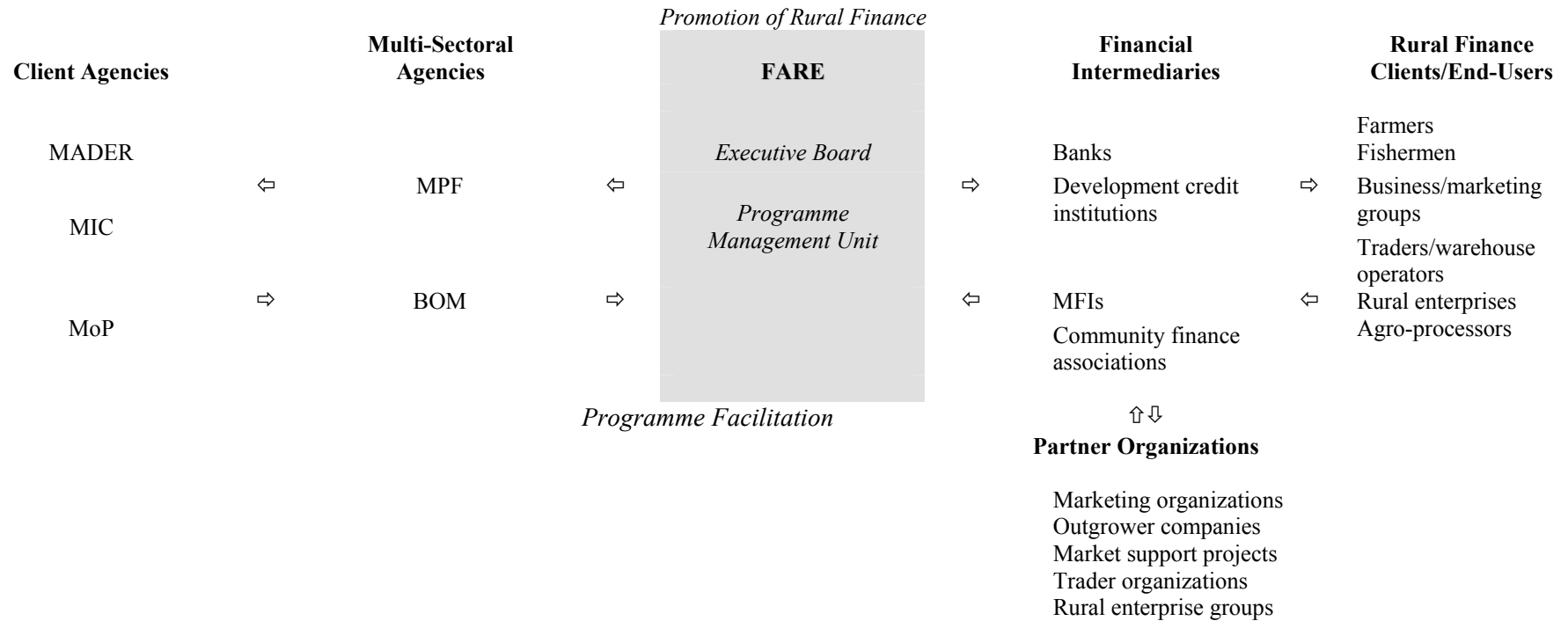
Intervention Logic	Main Indicators	M&E Source	Key Assumptions/Risks
2. Innovation and Outreach Facility: <ul style="list-style-type: none"> . <i>Studies and managerial support</i> . <i>Matching grant fund</i> . <i>Credit line</i> 			
3. Support for Community-Based Financial Institutions: <ul style="list-style-type: none"> . <i>Accumulative Savings and Credit Associations</i> . <i>Rural Finance Associations</i> . <i>Credit line</i> 			
4. Programme Management			

ORGANIGRAMES

Institutional/Stakeholder Relations with RFSP and FARE

INSTITUTIONAL, POLICY AND LEGISLATIVE SUPPORT

INNOVATION & OUTREACH FACILITY + SUPPORT FOR
COMMUNITY-BASED FINANCIAL INSTITUTIONS



Organizational Arrangements and Implementing Bodies

